

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 15 h 30, le 27 mai 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est également présent :

M. Marc Rondeau, directeur général

Est absent :

Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Désignation d'un secrétaire pour la séance

Résolution n° E-2004-40

De désigner monsieur Marc Rondeau pour agir à titre de secrétaire de la présente séance en raison d'un empêchement du secrétaire-trésorier d'assister à la rencontre.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 6 mai 2004

Résolution n° E-2004-41

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 6 mai 2004.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Octroi d'un contrat / Étude sur la problématique d'épandage aux abords de cours d'eau localisés en zone agricole provinciale des villes de Québec et de Lévis

Résolution n° E-2004-42

D'octroyer le contrat pour la réalisation d'une étude portant sur la problématique, en zone agricole provinciale, de l'épandage de fertilisants et d'amendements des sols dans une bande de 75 mètres de certains tributaires de la rivière Saint-Charles à Québec et de certaines parties des rivières Beauvillage et Chaudière à Lévis à BPR pour un montant de 32 662\$ excluant la TPS et la TVQ, le tout suivant le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 26 mai 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-088
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Intervention du président de la CMQ :

Le président de la CMQ, après échange avec ses collègues du comité exécutif, demande de procéder pour la saison 2004, qui constitue la première année d'application du RCI métropolitain, à une application « intelligente » du règlement (RCI) en attendant les résultats de cette étude (résolution E-2004-42). Une application « intelligente » privilégie, dans un premier temps, la remise d'un avertissement avant un constat d'infraction et une attention sur les cas d'abus.

Étude sur le concept d'organisation spatiale / Mandat confié au CRAD

Résolution n° E-2004-43

De confier le mandat pour une étude sur le concept d'organisation spatiale au CRAD, pour un montant de 18 400 \$, plus les taxes si applicables, le tout suivant la documentation jointe en annexe au mémoire du 19 mai 2004.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 19 mai 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-089
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentants de la Ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur les résolutions E-2004-44 et E-2004-45 relativement au projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord.

Approbation d'un devis et autorisation d'appel d'offres pour une étude sur le marché régional du compost et des technologies applicables

Résolution n° E-2004-44

D'accepter le devis pour une étude portant sur le marché régional du compost et des technologies applicables et un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises BPR, Solinov et Urgel Delisle.

D'accepter le système de pondération et d'évaluation des offres et la grille d'évaluation des offres qui seront présentées.

De confier l'évaluation des offres aux membres de l'actuel comité technique du PGMR formé de messieurs Serge Allen, Benoit Delisle et René Gélinas de la Ville de Québec, de monsieur Claude Langlois et madame Fabienne Mathieu de la MRC de La Jacques-Cartier, de monsieur Pierre-Édouard Houde de la MRC de L'Île-d'Orléans et de monsieur Jacques Pichette de la MRC de La Côte-de-Beaupré afin de faire une recommandation sur la base des critères identifiés à la grille d'évaluation.

D'autoriser la direction générale à présenter le projet au Fonds d'habilitation municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.

Référence : Mémoire du 20 mai 2004
Responsable : Coordinatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Approbation d'un devis et autorisation d'appel d'offres pour une étude sur le mode de gestion optimal du centre régional de compostage

Résolution n° E-2004-45

D'accepter le devis pour une étude portant sur le mode de gestion optimal du centre régional de compostage et un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises Price Waterhouse Coopers, KPMG et Spc (Société de Partenariat et de coopération).

D'accepter le système de pondération et d'évaluation des offres et la grille d'évaluation des offres qui seront présentées.

De confier l'évaluation des offres aux membres de l'actuel comité technique du PGMR formé de messieurs Serge Allen, Benoit Delisle et René Gélinas de la Ville de Québec, de monsieur Claude Langlois et madame Fabienne Mathieu de la MRC de La Jacques-Cartier, de Monsieur Pierre-Édouard Houde de la MRC de L'Île- d'Orléans et de monsieur Jacques Pichette de la MRC de La Côte-de-Beaupré afin de faire une recommandation sur la base des critères identifiés à la grille d'évaluation.

D'autoriser la Direction générale à présenter le projet au Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FQM).

Référence : Mémoire du 20 mai 2004
Responsable : Coordinatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-46

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses.

Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 16 avril au 20 mai 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 315 563,56 \$, plus 20 641,77 \$ pour les salaires versés du 6 au 20 mai 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 mai 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-090
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-47

De prendre acte du bordereau d'information en date du 27 mai 2004 contenant les points suivants :

1. Note de monsieur Denis Ouellet datée du 17 mai 2004 adressée au directeur général relativement à une demande d'avis du ministre des Affaires municipal, du Sport et du Loisir sur le projet de règlement No 202-04-2004 de la MRC de la Nouvelle-Beauce.

PROCÈS-VERBAL

-4-

2. Lettre du CRCD Chaudière-Appalaches datée du 11 mai 2004 adressée au président de la CMQ relativement à la zone économique Québec – Chaudière-Appalaches.

Référence : Bordereau d'information du 27 mai 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE